



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Baccalauréat professionnel

Accompagnement, soins et services à la personne – Option en Structure

Synthèse pour la sous épreuve E33

Epreuve E3 : épreuve professionnelle spécifique à chaque option (coefficient 10)

Coefficient 2	E33 : Conduite d'action d'éducation à la santé
Objectifs	La sous épreuve permet d'évaluer la compétence mise en œuvre lors de la conduite d'une action d'éducation à la santé.
Compétences évaluées	<p>C 1 2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires. C 1. 2. 2 Choisir et utiliser l'outil de communication. C 3 7 Conduire des actions d'éducation à la santé. C 3. 7. 1 Repérer les besoins d'un public sur des aspects simples de santé. C 3. 7. 2 Repérer les dispositifs en éducation à la santé. C 3. 7. 3 Concevoir ou participer à l'élaboration de supports ou d'outils pédagogiques dans le cadre d'une action ou d'un projet. C 3. 7. 4 Concevoir et mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de promotion de la santé.</p>
SA évalués	La sous-épreuve s'appuie sur l'ensemble des savoirs associés nécessaires à la mise en place d'une éducation à la santé et plus particulièrement en biologie- microbiologie appliquées, en nutrition, en SMS et en techniques professionnelles et technologie associée –Animation- éducation à la santé.
	Biologie et microbiologie appliquée <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de physiopathologie inclus dans les différents chapitres. - 7.5 La contraception
	SMS <ul style="list-style-type: none"> - 1 La politique de santé publique : principaux axes de la politique nationale de santé (campagnes, plans nationaux...), risques sanitaires, concept de santé, notion de prévention - 1. 4 L'adolescent – Conduites à risques - 3. 2 La communication écrite - 3. 3 La communication visuelle
	Nutrition <ul style="list-style-type: none"> - 3. Régimes alimentaires - 4. Comportements et habitudes alimentaires
	Techniques professionnelles et technologie associée Animation – Education à la santé ↳6 Conditions d'actions d'éducation à la santé, promotion à la santé

Le candidat doit être capable d'assurer	<ul style="list-style-type: none"> - de proposer des techniques ou outils pertinents pour analyser les besoins d'un public en matière d'éducation à la santé ; - de retenir une action d'éducation à la santé en réponse aux besoins repérés ; - de présenter et justifier le/ou les supports utilisés ; - de développer les étapes de la mise en oeuvre de l'action. 		
Période de l'évaluation	En année terminale, évaluation prenant appui sur un projet mené au cours de la formation (classe de première ou de terminale).		
Durée et modalités	<p>L'épreuve s'organise en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation du dossier par le candidat (10 minutes maximum) - un entretien avec les membres de la commission d'évaluation (20 minutes). <p>Au cours de cet entretien, le candidat est amené à justifier ses choix en prenant appui sur les savoirs associés de l'épreuve.</p>		
Contraintes de l'épreuve	<p>Le dossier doit contenir entre 10 et 15 pages, annexes non comprises. Le candidat le dépose à une date fixée par l'équipe pédagogique, sous la responsabilité du chef d'établissement. Le jury est composé obligatoirement de 2 membres : 1 professeur d'enseignement professionnel + 1 professionnel ou 1 autre enseignant</p>		
Préparation du dossier, de l'exposé et de l'entretien	En l'absence du dossier produit par le candidat, celui-ci ne peut être interrogé et la note « 0 » est attribuée à cette sous épreuve.		
	Le dossier	L'exposé : 10 mn	L'entretien : 20 mn
	<p><u>Contenu du dossier :</u> Présentation et justification de la thématique du dossier (objectifs du projet, diagnostic des besoins repérés du public visé, moyens humains, matériels et financiers, énoncé des actions, évaluation prévue). Présentation de l'action d'éducation à la santé retenue et du support (ex : questionnaire, affiche, power point....) correspondant à cette action. Présentation des modalités de mise en oeuvre et d'évaluation de l'action (avant, pendant et après)</p> <p><u>Forme du dossier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 à 15 pages annexes non comprises - page de garde, un sommaire, pagination, annexes pertinentes et numérotées. - dossier dactylographié et relié. - rédaction et orthographe correctes, vocabulaire professionnel. <p><u>Suivi du dossier par les professeurs d'enseignement professionnel de la classe.</u></p>	<p><u>AVANT L'EXPOSE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture du dossier en amont de l'épreuve par au moins un des membres de jury. - Préparation des questions concernant les savoirs associés. <p><u>PENDANT L'EXPOSE :</u> Présentation du jury et de l'élève. Introduction, plan annoncé et respecté conclusion. Utilisation de support(s) de communication éventuel(s) : vidéoprojecteur, documentation,...</p>	<p>Evaluation des aptitudes professionnelles (qualités d'écoute et de reformulation, maîtrise de soi, tenue vestimentaire, posture et langage non verbal, langage adapté). Evaluation des savoirs associés ciblés plus haut (au moins 4 questions posées en lien avec la thématique du dossier). Retenir les indicateurs les plus pertinents pour évaluer les compétences.</p>

